

## nomination de gérance d'1 sci sans salaire ni parts

## Par louise94, le 05/05/2010 à 00:02

## Bonsoir,

Cette affaire remontre à 1994. La mère de mon compagnon, nommée gérante d'1 sci que mon compagnon avait faite( pour des raisons fiscales) et qui est en réalité une somptueuse demeure familiale, m'a nommée gérante puisque sa mère n'était plus en âge de demeurer dans la SCI et de rester gérante. J'ai signé des "montages" de statuts sur lesquels apparaissaient mon nom, mais j'ignorais que par ailleurs il existait une dette phénoménale vis à vis du TP. J'ai fait de gros emprunts pour régler cette dette sous promesse de parts (promesses verbales et écrites (sous forme de suggestion selon accord des héritiers de l'ex.gérante). J'ai totalement réglé et n'ai totalement rien reçu, sinon que "j'avais fait mon devoir de gérante"; Aucune comptabilité n'était tenue. Je tenais donc une comptabilité sérieuse avec chéquier (qui n'avait jusqu'àlors jamais existé). Les années se sont écoulées et l'ex-gérante (la mère de mon compagnon) avait donc une majorité de parts à donner à ses trois enfants (dont mon compagnon, qui lui, pour des raisons fiscales a fait don de ses parts (payées par moi au notaire) au bénéfice de sa fille). Depuis 2005 mon compagnon est décédé. Les deux soeurs héritent (sans n'avoir jamais rien payé au titre de la sci) de 30 parts chacune et quant à la fille de mon compagnon, elle bénéficie de 30 parts également. Depuis le décès de mon compagnon tout le monde m'a mise dehors tout en utilisant mon nom de gérante. Finalement, à ma demande, je reçois de la notaire, la répartition des parts qui ne sont pas du tout celles qui ont été établies. (les 2 soeurs ont chacune 30 parts) quant à la fille de mon compagnon, il figure sur le formulaire notarié 35 parts + 5 parts au bénéfice de l'ayant droit de mon compagnon (donc sa fille). Je précise que cette dernière pour des raisons fiscales a refusé la succession de son père.

Que me conseillez vous de faire avant de donner ma démission qui, somme toute est réelle depuis que je suis veuve.

Merci de me répondre